

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE L'HERAULT

ARRONDISSEMENT DE MONTPELLIER

COMMUNE DE MARSEILLAN

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 25 juillet 2023 à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune de MARSEILLAN s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de **M. Yves MICHEL, Maire**.

Présents : Y MICHEL ; M. ROUVIER ; M-C. FABRE DE ROUSSAC ; W. BIGNON ; J-C ARAGON ; M. IBARS ; A. KELLY ; L. GASC ; C. PROUTEAU ; B. DANIS ; J-M. DUMAS ; N. LECLERC ; D. CUPOLI ; A. CHOUKROUN ; C. AZAIS ; L. DELAITE ; C. RUEGGER ; C. PINO ; J. GROSSO ; D. SAUVADE

Absents représentés : S. ALLEMAND par A. KELLY ; S. MARTI par W. BIGNON ; S. JEAN par M. IBARS ; C. BASTIDE par C. PINO ; A. ZAKHARY par J. GROSSO

Absents : G. REQUENA ; JF. MARY ; M. PEREZ ; D. VIALAS ;

7. Gestion dynamique du patrimoine communal : vente des parcelles cadastrées BT 60 et BT 61

Vu la délibération générale qui clos la procédure des cahiers des charges sur la vente des biens communaux et de la cession d'un bien à Marseillan-plage (ancienne station-service)

Dans un objectif de meilleure gestion et de valorisation du patrimoine municipal et afin de faciliter l'accès à la propriété aux particuliers mais également aux professionnels, la ville a organisé une vente ouverte à tous des biens communaux.

La ville de Marseillan souhaitant gérer son patrimoine de manière transparente a procédé à une publicité sur les réseaux sociaux de la ville afin de diffuser le plus possible l'information.

Aussi, pour ce qui est des parcelles BT 60 et 61, situées au 10 et 12 rue de la Marmite, elles ont été attribuées à Monsieur OLIVIER Vincent.

L'estimation des Domaines pour ces parcelles est de 58 000€, la proposition financière est de 76 340€.

Vu la proposition de Monsieur OLIVIER Vincent,

Il appartient au conseil municipal :

D'accepter la vente du bien suivant :

| Section cadastrale | Numéro cadastral | Adresse postale | Acquéreur(s) | Surface emprise au sol (m ²) | Surface Plancher (m ²) | Prix total |
|--------------------|------------------|----------------------------|-----------------|--|------------------------------------|------------|
| BT | 60 et 61 | 10 et 12 rue de la Marmite | OLIVIER Vincent | 42 | 126 | 76 340€ |

Tous les frais, droits et autres étant à la charge des acquéreurs.

De donner délégation de signature à M. le Maire ou son représentant pour tous les éléments afférents à ce dossier.

Il convient d'en délibérer.



